

# Maladies Professionnelles Indemnisables

**Tableau RG 1 :** Affections dues au plomb et à ses composés.

**Tableau RG 4 bis :** Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant.

**RG 10 :** Ulcérations et dermites provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc et le sulfate de chrome.

**Tableau RG 15 :** Affections provoquées par les amines aromatiques, leurs sels et leurs dérivés [...].

**Tableau RG 36 :** Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse : liste de travaux limitative.

**Tableau RG 42 :** Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels.

**Tableau RG 65 :** Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.

**Tableau RG 66 :** Affections respiratoires de mécanisme allergique.

**Tableau RG 84 :** Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel [...].

## Vous bénéficierez

d'une surveillance médicale renforcée (art. R.4624-18).

## Vous bénéficierez

d'une surveillance post-professionnelle :

Les personnes qui, au cours de leur activité salariée, ont été exposées à des agents cancérogènes peuvent demander, si elles sont inactives, demandeurs d'emploi ou retraitées, à bénéficier d'une surveillance médicale post-professionnelle. Elle sera prise en charge par la caisse primaire d'assurance-maladie ou l'organisation spéciale de sécurité sociale. (arrêté du 28 févr. 1995 : JO, 22 mars).



Comité de rédaction :  
C.I.H.L. 235, rue des Sables de Sary  
45774 Saran cedex  
www.cihl45.com  
cihl.services@cihl45.com



Membres de l'APST



UNE PROFESSION

# Imprimeur Sérigraphiste

www.forcemotrice.com, 02 38 56 98 00 • RCS 410 202 626

Cachet du médecin diffuseur et adresse

Date de mise à jour : 01/03/2013

# Ce que vous risquez

# Dans quelles situations de travail

# Comment limiter les risques



## Autres mesures de prévention

- Appliquer les principes de manutention et adopter de bonnes postures de travail

- Porter des protections auditives en cas d'exposition au bruit

- **Attention aux produits chimiques**

### L'étiquetage vous renseigne sur le danger des produits

- Porter des gants lors de la manipulation des encres et des diluants

- Utiliser les savons d'atelier aux normes

- N'entreposer dans l'atelier que la quantité de produit nécessaire à l'utilisation quotidienne

### Certaines pratiques sont déconseillées

- Se laver les mains avec les diluants

- Fumer et manger sans s'être lavé les mains

- Reconditionner des produits chimiques dans des flacons non identifiés

- Mettre les chiffons souillés dans les poches

**VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL PEUT VOUS CONSEILLER**

🔗 PATHOLOGIES LIÉES À DES ACCIDENTS DE TRAVAIL		
• Lombalgies, coupures, brûlures, glissades, chutes...	Lors des manutentions, des interventions sur machines, de la manipulation d'acides (photogravure), des opérations de montage manuel et de façonnage (massicot)	<b>Privilégier dans tous les cas les protections collectives</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécaniser les manutentions : chariots élévateurs, transpalettes, machine à retourner les piles, tables élévatrices, plates-formes élévatrices</li> <li>• Veiller à la conformité des machines</li> <li>• Stocker en sécurité : racks normalisés</li> </ul>
• Lésions de gravité variable lors d'incendie ou d'explosion	Dans un local mal ventilé où s'accumulent les vapeurs des solvants	<b>Stocker les produits chimiques dans un local ventilé</b>
🔗 PATHOLOGIES LIÉES À DES RISQUES PHYSIQUES		
• Fatigue visuelle, douleurs du cou et du dos	Lors de la composition (travail sur écran), du montage manuel sur tables lumineuses, des opérations de contrôle	• Veiller à l'ergonomie des postes de travail sur écran ; équiper les tables de variateurs d'intensité lumineuse ; varier les tâches
• Surdit�	Bruit li� � l'utilisation des machines	• R�duire les sources de bruit (maintenance et capotage des machines, insonorisation des locaux)
• Tendinites	S�rigraphie manuelle, fa�onnage, manutentions	• Alternner les t�ches et la gestuelle des op�rateurs (au fa�onnage, au contr�le visuel...)
• Conjonctivites • Cancer de la peau	Insolations � l'aide de lampes U.V.	• Equiper les appareils � insolation de couvercle (protection contre les U.V.)
🔗 PATHOLOGIES LI�ES � DES RISQUES TOXIQUES		
• Irritation de la peau, des yeux, des voies respiratoires, voire �d�me du poumon	Utilisation de photocopieurs, d'imprimantes laser (d�gagement d'ozone), soude et autres produits de d�gravage (en photogravure), de solvants et diluants (lors du nettoyage des �crans de s�rigraphie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir les produits chimiques les moins toxiques en �tudiant les <b>fiches de donn�es de s�curit�</b> et <b>l'�tiquetage</b></li> <li>• Capter et aspirer les vapeurs � la source</li> <li>• Assurer une bonne ventilation des locaux</li> <li>• Isoler dans des locaux bien ventil�s les postes les plus polluants (nettoyage des �crans et des plaques)</li> <li>• <b>Equiper l'atelier de poubelles ferm�es et ventil�es ;</b></li> <li>• <b>Mettre � disposition des salari�s les �quipements individuels de protection adapt�s</b></li> </ul>
• Allergies cutan�es, oculaires ou respiratoires	Utilisation de poudres antimaculantes (gomme arabique), de certaines encres, de protecteurs de plaques (colophane)	
• Troubles neurologiques : vertiges, maux de t�te et � plus long terme alt�ration de la m�moire et de la vigilance	Utilisation de solvants et diluants (alcools, c�tones, essences sp�ciales, tolu�ne, xyl�ne et autres hydrocarbures lourds, �thers de glycol... )	
• Anomalies sanguines	Utilisation de solvants ( <b>�thers de glycol</b> ), exposition au <b>plomb</b> (typographie, certaines encres)	
• Alt�ration de la fonction r�nale	Utilisation de solvants, exposition au plomb	
• Risques pour la fertilit�, la grossesse et le f�etus	Utilisation d'�thers de glycol et d'autres solvants	

**Les expositions professionnelles aux proc d s d'impression sont class es dans le groupe 2B (peut- tre cancérog nes pour l'homme) par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**